



SECTION



SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)

**SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIERE
DES FINANCES PUBLIQUES**

Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du 25 Février 2016

Examen des points reportés lors du CHSCT du 02/02/2016. En conséquence, aucune déclaration liminaire n'a été lue ([se reporter à la liminaire du 02/02](#)).

Par ailleurs, le directeur nous rappelle qu'une information sera donnée se rapportant à la prime d'activité versée par la CAF (la PPE étant supprimée).

De plus, il nous précise que c'est par manque de temps qu'il organise des réunions informelles concernant l'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau). **Les restructurations seraient-elles prises trop rapidement pour pouvoir se dispenser d'un véritable dialogue social et passer outre les instances officielles ?**

Pour les points 7 à 11, une fois encore, aucun document de travail sur ces bilans n'a été fourni aux membres du CHSCT.

1. Validation du PV du CHSCT du 19/11/2015 (pour avis):

Vote « pour ».

2. Point sur les accidents de travail:

Le médecin de prévention n'a toujours pas les résultats des expertises.

3. Bilan du budget 2015 (pour information):

Sur un budget de 87 154 €, le montant engagé est de 87 153,40€.

4. Mise en place du PCRP au 01/09/2016:

La date retenue du 01/09/2016 pour l'installation du PCRP permet la réalisation des travaux et l'étude de la mise en place des emplois et des missions.

Cette nouvelle structure occasionne la **suppression de la mission CSP sur les sites extérieurs** de La Flèche et de Mamers. Une fois de plus, la désertification des sites extérieurs est mise en évidence.

Nous sommes intervenus pour que le ménage intégral des locaux soit réalisé avant l'installation du mobilier et des agents.

En outre, nous nous sommes inquiétés sur les risques liés au déménagement effectué par nos agents en charge du mobilier (BIL) et sur l'avenir professionnel des agents des sites extérieurs qui ne suivent pas leur mission (RPS liés au changement de mission et position administrative (ALD si pas de poste libre)).

5. Bilan des exercices incendie en 2015:

Fin 2015, les exercices ont été effectués de façon symbolique sans réelle sortie des sites. Une mise en situation normale est donc à envisager.

Les bureaux refuges pour personne à mobilité réduite ont été définis. Reste à les aménager de façon réglementaire.

D'autre part, l'administration s'engage à rappeler les normes de sécurité à effectuer dans le cadre du plan vigipirate.

6. Budget 2016 et actions à envisager (pour information):

La note d'orientations 2016 normalement diffusée en février de l'année ne sera communiquée qu'à compter d'avril 2016.

Sur les 42 000 € déjà actés, le CHSCT a engagé plus de 40 000 € d'actions.

De nouvelles actions sont proposées telles que :

- formation électrique concernant Mamers, St-Calais et La Flèche ;
- étude acoustique à la trésorerie de Château du Loir, à redéfinir selon faisabilité ;
- achat de détecteurs de fumée ;
- achat de sonnette de téléphone.

Vos représentants en CHSCT restent à votre disposition pour recenser vos besoins et remonter vos remarques.

7. Point sur la fusion Marolles/Ballon:

Les postes étaient antérieurement en gestion conjointe. Les agents expriment un sentiment positif sur ce rapprochement sur un même site. Toutefois, la désertification d'un site rural est actée.

8. Point sur l'installation des agents de Vibraye à La Ferté Bernard:

Les problèmes connus lors de l'installation s'estompent. Perdurent néanmoins les nuisances sonores dans l'espace de travail situé à proximité du guichet.

Le changement de site sur La Ferté Bernard est conditionné par la faisabilité du projet (réunion mi-mars avec l'unité immobilière régionale).

9. Point sur l'installation des agents de Bouloire à St Calais et à Ecommoy:

A St Calais, les bureaux trop petits sont à revoir. Point positif : moins de bruit qu'à Bouloire.

A Ecommoy, situation globalement correcte. Archivage en cours. Cependant les 3 agents du SPL sont installés dans un espace réduit.

10. Point sur l'installation des agents des SPF (agents ex Mamers et ex La Flèche):

Mi-mars, prévision d'une réunion sur l'installation des plateaux et l'organisation du travail des services.

11. Questions diverses:

- Les membres du CHSCT envisagent d'avancer la visite prévue au SPF de Nicot.
- Pour la récupération du courrier à la Poste, un protocole est prévu pour avril 2016. Ce dernier impactera les missions à réaliser par les agents concernés.
- Le correspondant handicap ayant changé le 27/09/2015, le CHSCT n'a toujours pas eu connaissance de la lettre de mission de son successeur.
- **Nous sommes intervenus pour rappeler les mesures de sécurité qui impactent la caisse à la DDFIP** ainsi que le secrétariat et les autres services concernés par l'accueil, en insistant sur les possibles tensions qui peuvent en découler.
- Confirmation de la **suppression de la trésorerie de l'OPHLM au 1^{er} janvier 2018.**

Concernant le **paragraphe 4 du CR du 02/02**, nous avons indiqué : « ... la commande de siège de type S1 peut faire l'objet d'un marché public... » il faut lire « ...la commande de siège de type S1 fait déjà l'objet d'un marché public au niveau de l'Etat... ».

Vos représentants au CHSCT:

- Jean-Yves PERDRIAU	Pôle CE Le Mans	tel : 02.43.83.82.86
- Anne PUJOL	Paierie Départementale	tel : 02.43.77.18.71

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP / <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

